

JWP BRAND FLEA KILLER IGR AND ADULTICIDE

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Santé		Réactivité	4
	Danger spécifique		0	

Vêtements de protection: Aucun requis de protection. Apparence: Incolore. Aérosol. Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION. PEUT ÊTRE NOCIF SI INHALÉ, AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	JWP BRAND FLEA KILLER IGR AND ADULTICIDE	Code	5076
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Insecticide.	PMS#	434717
FTSS#	126787001	Date de validation	04/19/2000
Siège social aux É.U.	Siège social au Canada	Date d'impression	04/20/2000
Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	Remplace	04/12/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Pyriproxyfen	95737-68-1	0.10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: >5000 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: >2000 mg/kg [Rat].
Pyréthrine	8003-34-7	.05	TWA: 5 (mg/m ³) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 5 (mg/m ³) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	ORALE (DL50): Aiguë: 200 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 1350 mg/kg [Lapin].
Dicarboxymide de n-octylbicycloheptene	113-48-4	0.40	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 2800 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 470 mg/kg [Lapin].
Permethrin	52645-53-1	0.435	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 383 mg/kg [Rat]. 424 mg/kg [Souris]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 1750 mg/kg [Rat]. >10000 mg/kg [Souris].
Petroleum Distillates	64742-47-8	3-7	Non disponible.	Non disponible.
Hydrocarbon Propellent Blend	68476-86-8	10-30	1000 ppm ACGIH/OSHA TWA	
Water	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Sans Objet.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Peut être modérément irritant pour les yeux.
Peau	Peut être modérément irritant pour la peau.
Inhalation	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir! Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Demander immédiatement l'assistance d'un médecin.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.
Points d'éclair	< 7°C (propulseur).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou de la distance la plus éloignée possible. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante. Exposée à la chaleur de feu, la matière risque de brûler.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Tenir loin de la nourriture, les aliments, et sources d'eau domestiques. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Mains</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Respiratoire</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Pieds</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Corps</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Aérosol.)
Odeur	Solvant.
Couleur	Incolore.
pH	7.1 [Neutre.]
Gravité Spécifique	0.96
Solubilité dans l'eau	Se disperse.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg. INHALATION (CL50) Supérieure à 5.12 mg/l.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi Bien de consommation
DOT Class ORM-D

TDG Classification

Non réglementé

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Numéro d'enregistrement de EPA: 499-404-70627

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Sans objet.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.